

**SIEVT2025004PJ**

Envoyé en préfecture le 08/04/2025  
Reçu en préfecture le 08/04/2025  
Publié le 10/04/2025  
ID : 031-200068823-20250403-SIEVT2025004-DE



Syndicat intercommunal des eaux de Villemur-sur-Tarn

# Rapport d'orientation budgétaire

Année 2025

Conseil syndical  
03/04/2025

---

## PREAMBULE

---

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation légale pour syndicats qui comprennent au moins une commune de 3500 habitants et plus (article L 2312-1, D 2312-3 et L 5211-36 du CGCT).

Il a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Une délibération de l'assemblée délibérante prend acte du débat d'orientation budgétaire.

Celle-ci doit faire l'objet d'un vote. Par son vote, l'assemblée délibérante prend acte également de l'existence du rapport d'orientation budgétaire.

La délibération du DOB, comme toutes les autres, doit être transmise au contrôle de légalité.



## Table des matières

PREAMBULE .....	1
PARTIE I : PRESENTATION GENERALE.....	3
PARTIE II : CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL .....	5
PARTIE III : SITUATION FINANCIERE DU SIEVT AU 31/12/2023 .....	8
PARTIE IV : ELEMENTS PREVISIONNELS DU BUDGET 2024.....	10

## PARTIE I : PRESENTATION GENERALE

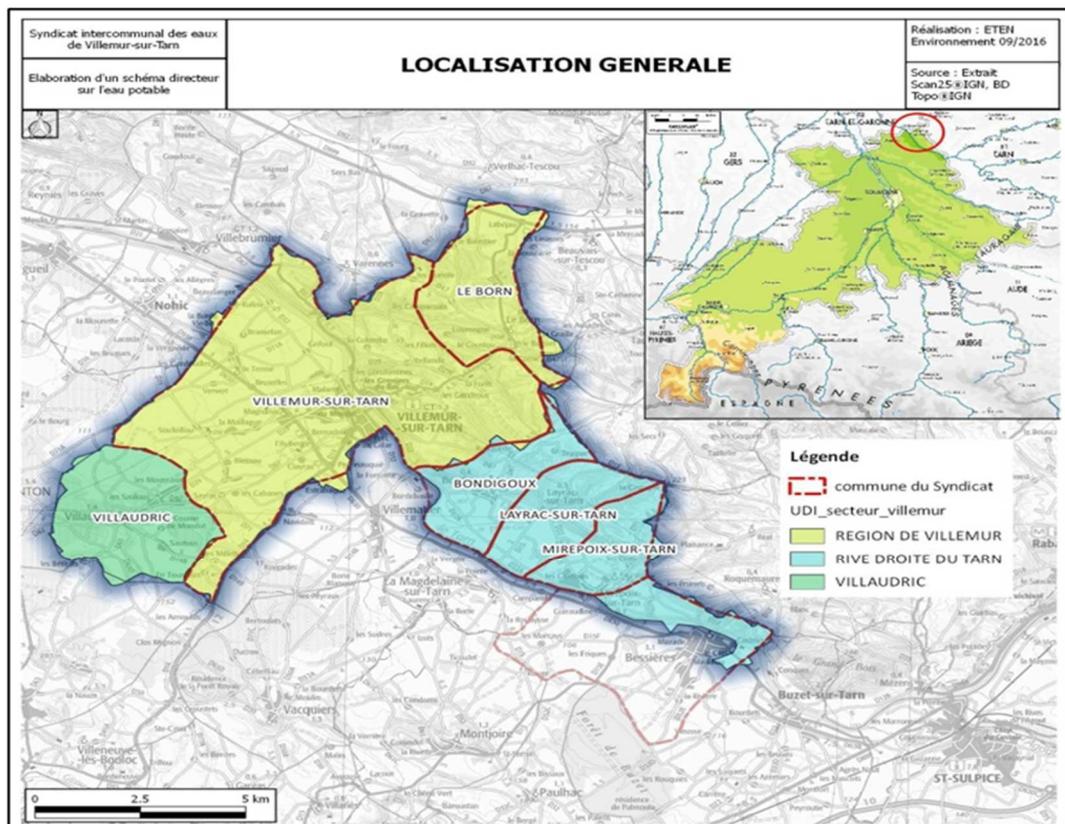
Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE VILLEMUR-SUR-TARN est compétent en matière de production d'eau potable des 6 communes qui sont :

- Villemur-sur-Tarn ;
- Le Born ;
- Bondigoux ;
- Layrac-sur-Tarn ;
- Mirepoix-sur-Tarn ;
- La partie Nord de Bessières (Rive Droite du Tarn).

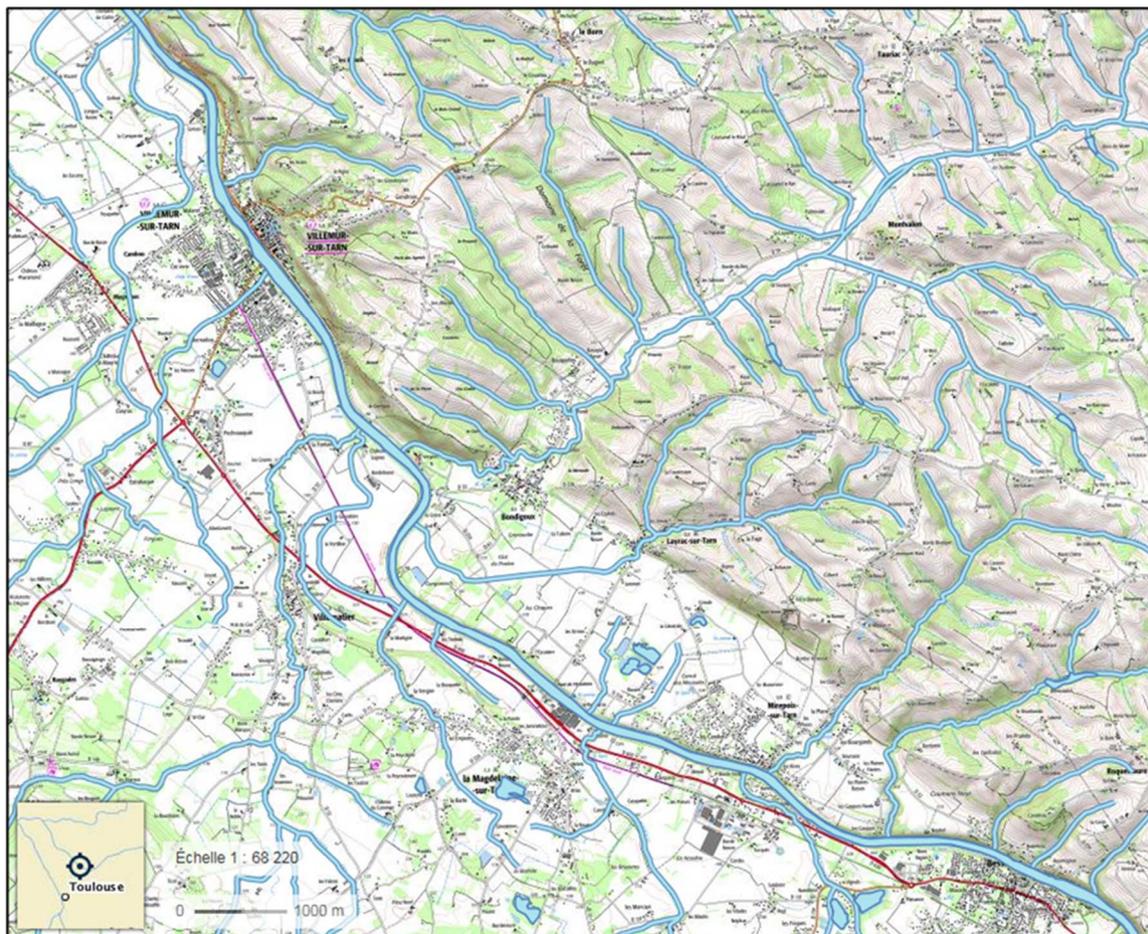
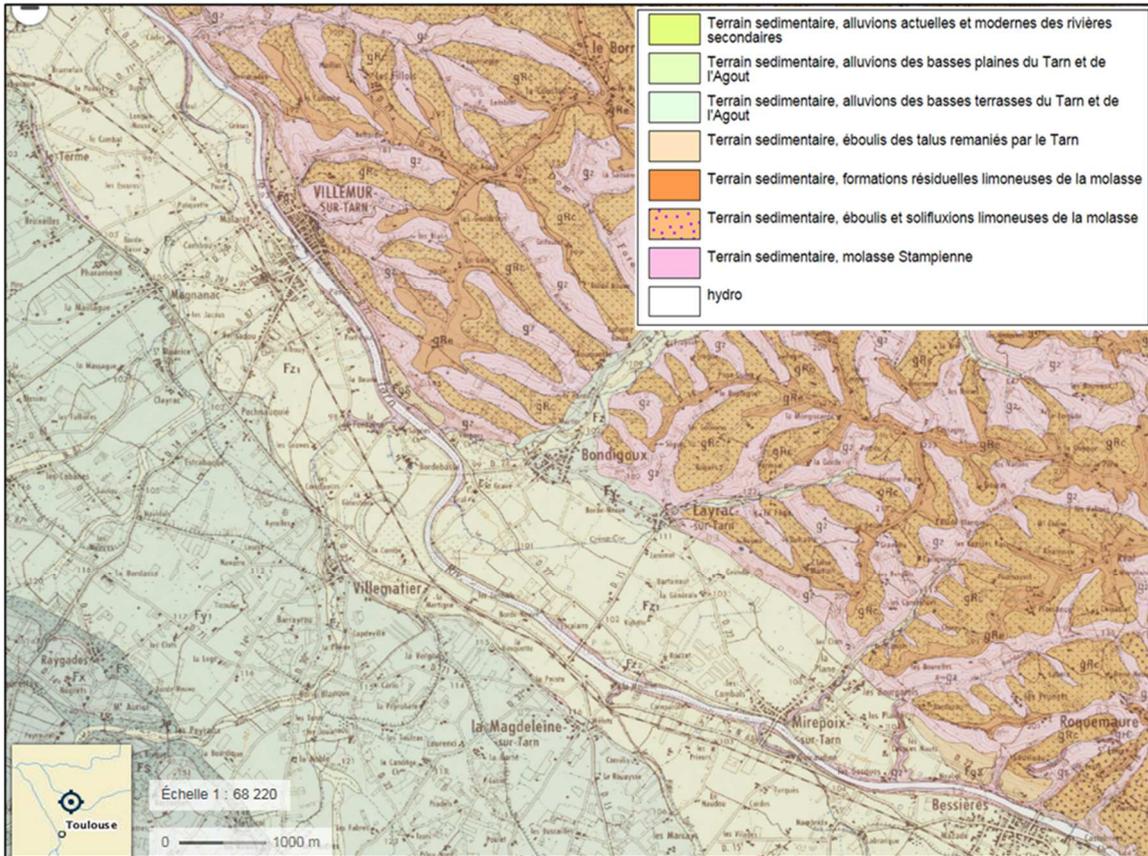
Il est à noter que le SIEVT est né, en Janvier 2017, de la fusion entre deux anciens syndicats :

- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Villemur (« SIERV ») ;
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Rive Droite du Tarn (« SIERDT ») ;
- Le syndicat réalise également des ventes d'eau en gros sur la commune de Villaudric afin d'assurer la distribution d'eau potable sur cette commune.

Le syndicat couvre une superficie de 9 427 ha.



Le SIEVT s'étend sur une superficie totale de 94,27 km<sup>2</sup>, avec une altitude comprise entre 85 m et 223 m, le relief global de ce syndicat est plutôt plat. La densité est comprise entre 45 et 243 hab/km<sup>2</sup>.

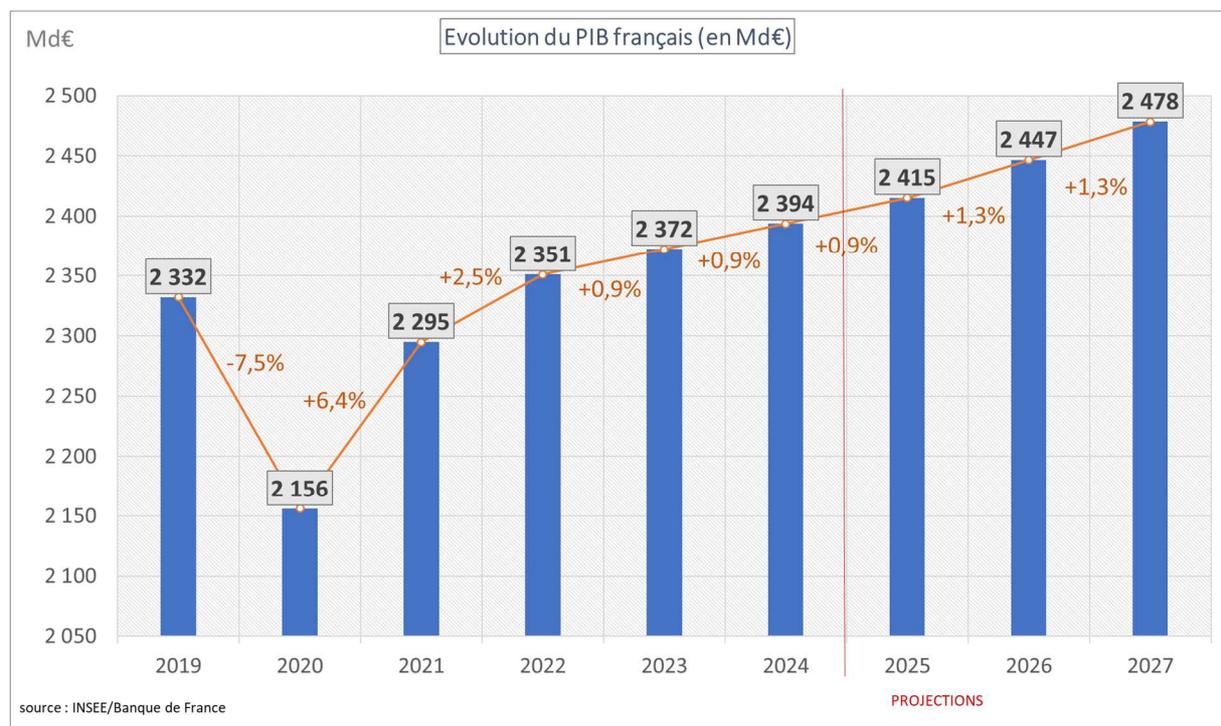


## PARTIE II : CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL

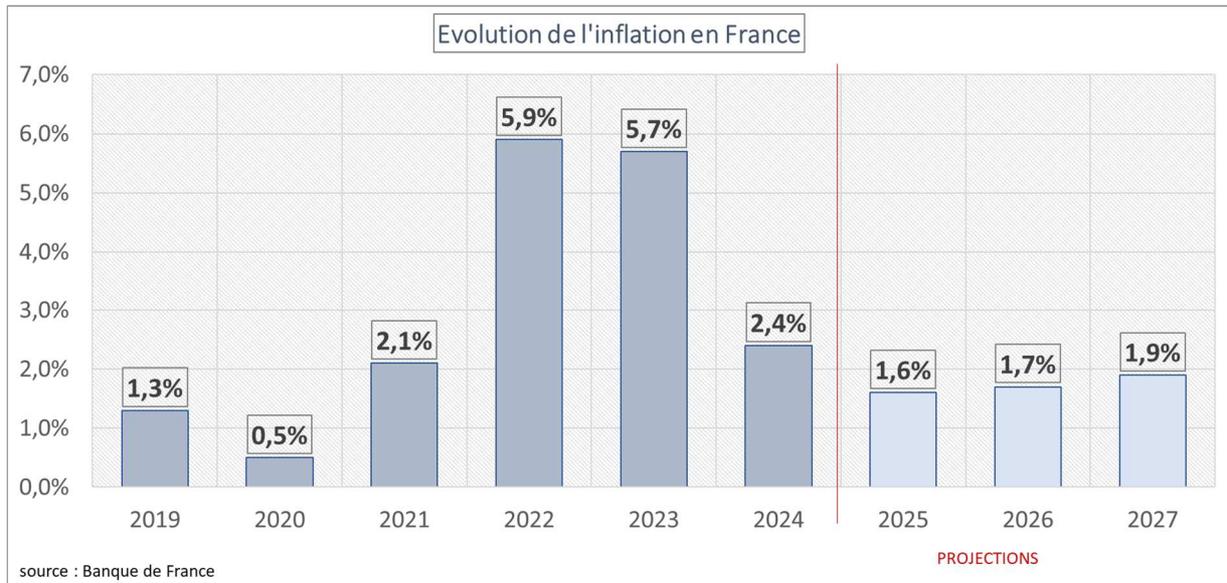
Selon les projections de l'OCDE, la croissance mondiale devrait afficher une hausse de +3,1% en 2024, tirée par les pays asiatiques et les Etats-Unis. La zone Euro, en revanche, reste en retrait avec une croissance inférieure à 1%, davantage impactée par la guerre russo-ukrainienne.

En France, l'activité a bénéficié d'une impulsion temporaire liée aux Jeux Olympiques de Paris permettant à la croissance française de se situer au niveau de la moyenne de la Zone Euro.

Les prévisions de la Banque de France laisse entrevoir une croissance proche de 1% par an sur les prochaines années.



L'année 2023 a été marquée par un niveau d'inflation élevé (+5,7%). En revanche, l'indice des prix à la consommation affiche une hausse modérée en 2024, conséquence des politiques monétaires restrictives (hausse des taux d'intérêts). Face aux projections de l'inflation pour les années à venir (entre 1,6% et 1,9%), les banques centrales, dont la BCE, ont débuté une baisse de leur taux directeurs pour éviter un ralentissement trop important de l'économie.



L'économie française est également marquée en 2024 par une instabilité politique qui perdure en ce début d'année 2025.

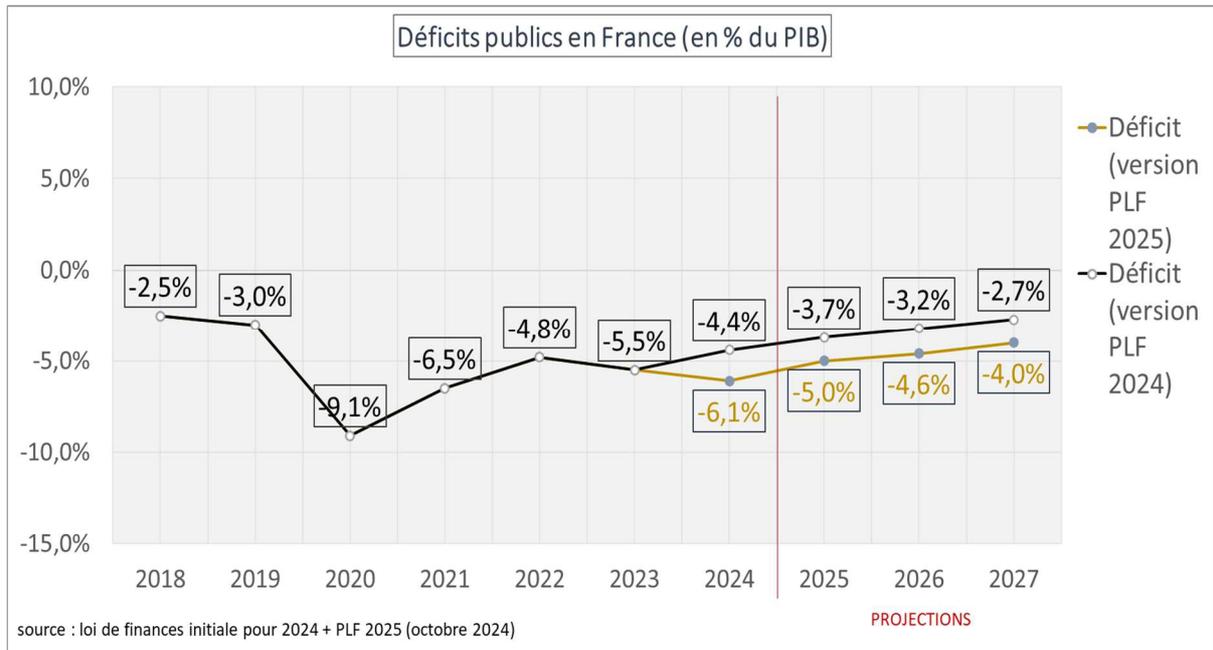
Les élections législatives anticipées ont rebattu les cartes à l'Assemblée Nationale. Aucune majorité claire ne se dessine, compliquant la formation d'un Gouvernement durable.

Quelques mois après sa nomination et suite à une motion de censure votée par l'Assemblée, le Gouvernement Barnier a dû démissionner et la loi de finances pour 2025 n'a pu être adoptée.

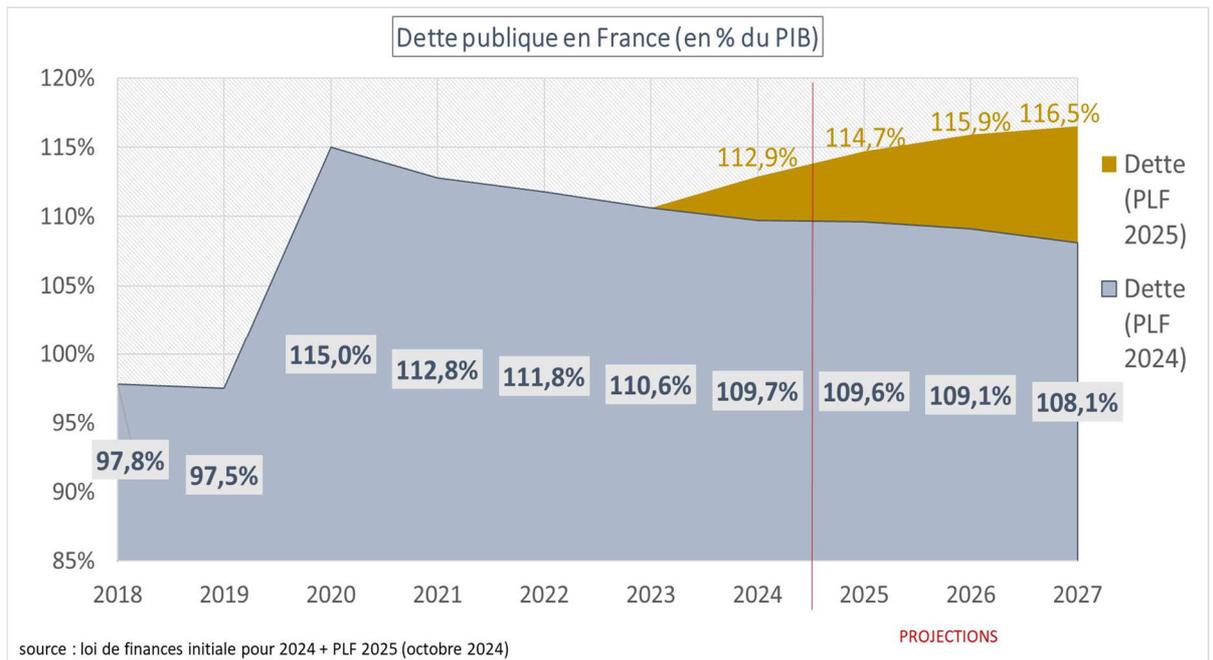
Cette instabilité politique nationale a aussi mis en avant la situation préoccupante des comptes publics.

La France, affichant un déficit et une dette publics dégradés depuis quelques années par rapport à d'autres pays de l'OCDE, a vu ses ratios se détériorer fortement depuis la crise du Covid. L'année 2024 marque un pas de plus dans cette dégradation avec une trajectoire des finances publiques inquiétante.

Le déficit public 2024, initialement prévu à -4,4% du PIB atteint finalement -6,1% du PIB et l'objectif des -3% du PIB, prévu l'an dernier à horizon 2027 et repoussé au moins à 2029.



La trajectoire de la dette publique est également dégradée. Présentée en trajectoire descendante lors de l'adoption du PLF 2024, elle devrait finalement continuer à progresser et atteindre en 2027 116,5% (un niveau plus élevé qu'en 2020, au plus fort de la crise sanitaire).



## PARTIE III : SITUATION FINANCIERE DU SIEVT AU 31/12/2024

Le compte administratif affiche un résultat positif en 2024, réparti comme suit :

- Section de fonctionnement : -105 249,24€ ;
- Section d'investissement : +1 367 999,05€.

EXPLOITATION (en €)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Report de l'exercice N-1	6 666,88 €		- 6 666,88 €
Réalisations de l'exercice	1 489 950,70 €	1 391 368,34 €	- 98 582,36 €
<b>Total section d'exploitation</b>	<b>1 496 617,58 €</b>	<b>1 391 368,34 €</b>	<b>- 105 249,24 €</b>

INVESTISSEMENT (en €)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Report de l'exercice N-1		1 351 551,78 €	1 351 551,78 €
Réalisations de l'exercice	247 910,66 €	264 357,93 €	16 447,27 €
<b>Total section d'investissement</b>	<b>247 910,66 €</b>	<b>1 615 909,71 €</b>	<b>1 367 999,05 €</b>

**RESULTAT 2024 = 1 262 749,81€**

Recettes d'exploitation (en k€)	2023	2024
<b>TOTAL</b>	<b>1 168,8</b>	<b>1 391,4</b>
Prestations	1 111,1	1 335,7
Subventions d'exploitation	2,5	2,1
Produits exceptionnels et reprise de provisions	2,4	2,2
Opérations d'ordre	52,8	51,4

Les produits d'exploitation progressent de +222 k€ portés par les recettes des factures d'eau (prestations) dont les tarifs ont progressé en 2024.

Dépenses d'exploitation (en k€)	2023	2024
<b>TOTAL</b>	<b>1 254,7</b>	<b>1 490,1</b>
Charges générales	957,9	1 128,7
Charges de personnel	31,2	62,1
Charges de gestion courante	41,9	27,9
Charges financières	4,1	3,6
Charges exceptionnelles	2,4	11,7
Dotations aux provisions	0,0	36,9
Dotations aux amortissements	217,2	219,2

Les dépenses d'exploitation progressent aussi de manière significative (+235 k€). Les charges générales augmentent de +170 k€. Il s'agit des prestations intégrées (interventions réalisées

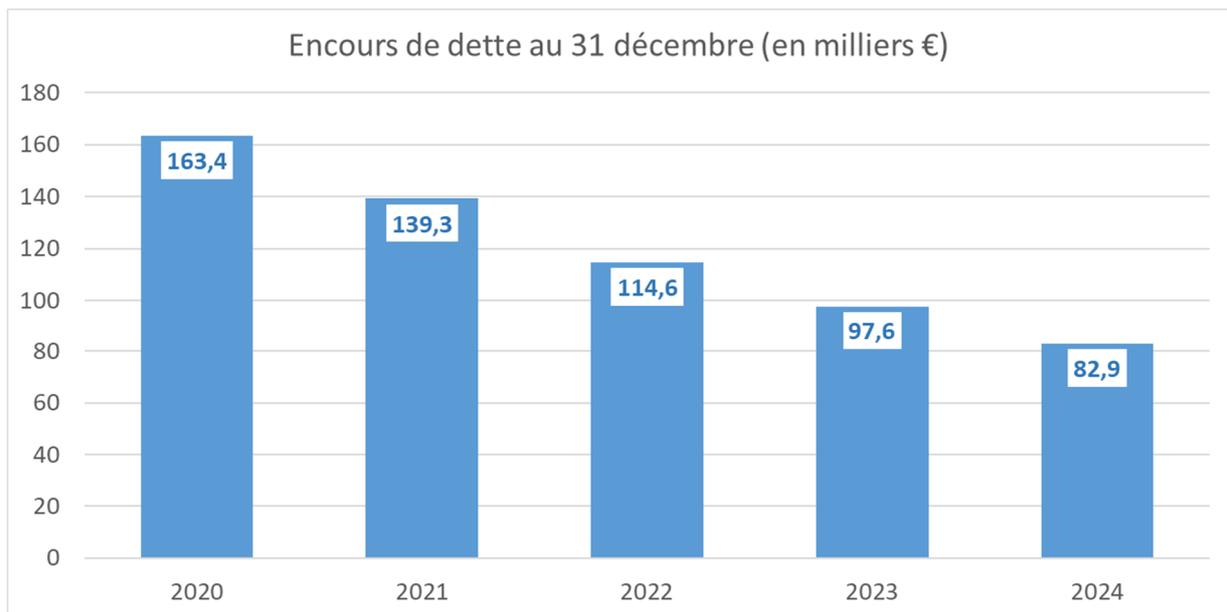
par Réseau 31 au titre du branchement des compteurs, recherches de fuites, et de l'entretien courant).

Les dépenses de personnel sont aussi en augmentation suite au réajustement du personnel mis à disposition (sous-estimé les années précédentes).

Enfin les dotations provisions progressent car aucune provision n'a été constituée en 2023 contrairement à 2024.

Les investissements réalisés en 2024 s'élèvent à 181 k€. Il s'agit d'études à hauteur de 32 k€. Le reste correspond aux branchements et remplacements de compteurs.

Parallèlement, le syndicat continue de se désendetter en 2024. L'encours de dette atteint 82,9 k€ au 31 décembre 2024, soit une réduction de 80,5 k€ de dette depuis 2020.



## PARTIE IV : ELEMENTS PREVISIONNELS DU BUDGET 2025

Recettes d'exploitation (en k€)	BP 2024	BP 2025
<b>TOTAL</b>	<b>1 514,5</b>	<b>1 655,0</b>
Prestations	1 380,0	1 531,0
Subventions d'exploitation	2,5	2,0
Produits exceptionnels	80,5	30,8
Opérations d'ordre	51,5	91,2

Les recettes d'exploitation devraient augmenter suite à la hausse des tarifs en 2025.

Dépenses d'exploitation (en k€)	BP 2024	BP 2025
<b>TOTAL</b>	<b>1 514,5</b>	<b>1 655,0</b>
Charges générales	1 138,6	1 028,7
Charges de personnel	64,0	65,0
Charges de gestion courante	29,5	29,0
Atténuations de produits	0,0	150,0
Charges financières	3,7	3,0
Charges exceptionnelles	14,0	12,0
Dotations aux provisions	37,0	0,0
Dotations aux amortissements	221,0	262,0
Résultat reporté	6,7	105,3

Les dépenses d'exploitation progressent aussi (+140 k€). Les charges générales sont maîtrisées. La hausse s'explique par l'intégration du déficit des années précédentes (+100 k€) et la hausse des dotations aux amortissements (+41 k€), que l'on retrouve en recettes d'investissement. La baisse des charges générales s'explique par le changement d'imputation comptable du reversement de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (auparavant comptabilisé en charges générales et maintenant comptabilisé en atténuations de produits).

Pour les investissements, il est notamment prévu :

- La poursuite des renouvellements de compteurs (budget prévu de 85 k€) ;
- L'inscription des crédits budgétaires pour un lancement des travaux de la station d'eau pour 1,6 M€ ;
- Le remplacement de canalisations (280 k€).

Ces investissements sont financés principalement par l'excédent des années antérieures (1,4 M€) et des subventions de l'agence de l'eau et du Département (0,7 M€).